



## PROGRAMME DE FORMATION

Intitulé de la formation :	<p><b><u>M.A.C. FORMATEUR PRAP 2S + ALM</u></b>  <b>FORMATION COMPLEMENTAIRE ALM POUR LES FORMATEURS PRAP 2S</b>  <i>Prévention des Risques liés à l'Activité Physique</i>  <i>Dans le secteur Sanitaire et Médico-Social</i></p> <p style="color: red;">Cette formation fait office de MAC Formateur PRAP permettant de renouveler le certificat de formateur pour 3 ans</p>
Organisation, dates et lieu :	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Durée : 4 jours, soit 28 heures, au Centre de Kerpape à Ploemeur</li> <li>• Dates : 27, 28 février et 1<sup>er</sup>, 2 mars 2023</li> <li>• Tarif : 795€ / participant - Groupe de 8 participants maximum</li> </ul>
Prérequis :	Etre titulaire d'un certificat de Formateur PRAP 2S
Méthode pédagogique :	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exposés interactifs</li> <li>• Etudes de cas</li> <li>• Expérimentation de méthodes et d'outils</li> <li>• Mises en situation</li> </ul>
Objectifs de la formation :	<p>L'objectif de cette formation pour les formateurs PRAP 2S est d'acquérir les compétences ALM conformément au référentiel INRS. Pour cela, la formation permettra aux participants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• De maîtriser les spécificités de l'ALM</li> <li>• De Savoir organiser, animer et évaluer des journées de formation et l'intégration du module ALM</li> <li>• De maintenir et actualiser les compétences de formateur PRAP 2S</li> </ul>
Contenu :	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'ALM : <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Les enjeux de l'accompagnement de la mobilité</li> <li>✓ Déplacements naturels</li> <li>✓ Aides techniques</li> <li>✓ Méthodologie ALM</li> </ul> </li> <li>• L'OOA (Outils d'Observation et d'Analyse PRAP)</li> <li>• L'intégration de l'ALM dans le déroulé pédagogique</li> </ul>
Modalités d'évaluation et	Les stagiaires seront évalués individuellement sur des épreuves certificatives selon grille de certification INRS sur leur capacité à mettre en œuvre un accompagnement à partir de son analyse en tenant compte des modalités ALM ; Argumenter la mise en œuvre de l'ALM ; Organiser l'épreuve certificative ALM de l'Acteur PRAP.
Sanction et Maintien et actualisation des compétences :	Certificat de Formateur PRAP 2S mis à jour sous de condition de réussite des épreuves certificatives. Formation de 4 jours à suivre tous les 3 ans pour renouveler le certificat de Formateur PRAP 2S.
Public :	Formateurs titulaires d'un certificat INRS de Formateur PRAP 2S.
Formatrice :	Sophie LE HUNSEC, Formatrice de Formateurs PRAP certifiée INRS.